

ATHLETISME EN SALLE CADETS/JUNIORS BENJAMINS/MINIMES MINIMA DE QUALIFICATION TERRITORIAUX

CADETS/JUNIORS – CHALLENGES DE SPECIALITES

Etant donné qu'il n'y a pas de championnats départementaux pour cette discipline dans tous les comités,
il n'y a pas de minima de qualification
pour participer au championnat territorial.

BENJAMINS/MINIMES - TRIATHLON

Minima individuels :

Pour toutes les catégories, sont automatiquement qualifiés

les athlètes ayant totalisé 65 POINTS

lors des championnats départementaux.

Si le nombre d'athlètes automatiquement qualifiés est en-deçà de l'estimation habituelle de participation, la CSR se réserve le droit d'abaisser ce minima.

Minima équipes :

Pour toutes les catégories, sont automatiquement qualifiées

les équipes ayant totalisé 260 POINTS

lors des championnats départementaux

et/ou les 3 premières équipes par catégorie et par comité.

Si le nombre d'équipes automatiquement qualifiées est en-deçà de l'estimation habituelle de participation, la CSR se réserve le droit d'abaisser ce minima.